

La planification écologique

Agir · Mobiliser · Accélérer

Webinaire de restitution des ateliers thématiques régionaux – 19 et 27 février 2025

Une démarche globale, systémique, ancrée dans le quotidien de chacun



Le plan d'action de tous les Français
pour réussir la transition écologique

- 5 enjeux environnementaux
- 6 thématiques, déployées en 22 chantiers opérationnels

- Mieux se loger
- Mieux se déplacer
- Mieux produire
- Mieux préserver et gérer les ressources
- Mieux se nourrir
- Mieux consommer

Les 4 piliers de la COP



Une vision tangible des **leviers et de la marche à franchir à la maille régionale**



Le constat des priorités pour l'action territoriale reposant sur un **diagnostic issu de tous les échelons des collectivités**



A l'initiative des acteurs régionaux, des **débats et travaux mobilisant l'ensemble des parties prenantes** (entreprises, citoyens, acteurs publics...)



Une focalisation sur les **actions concrètes à mener** et l'amplification de la feuille de route pour 2030

Le débat thématique régional : 6 journées de travail dans la région

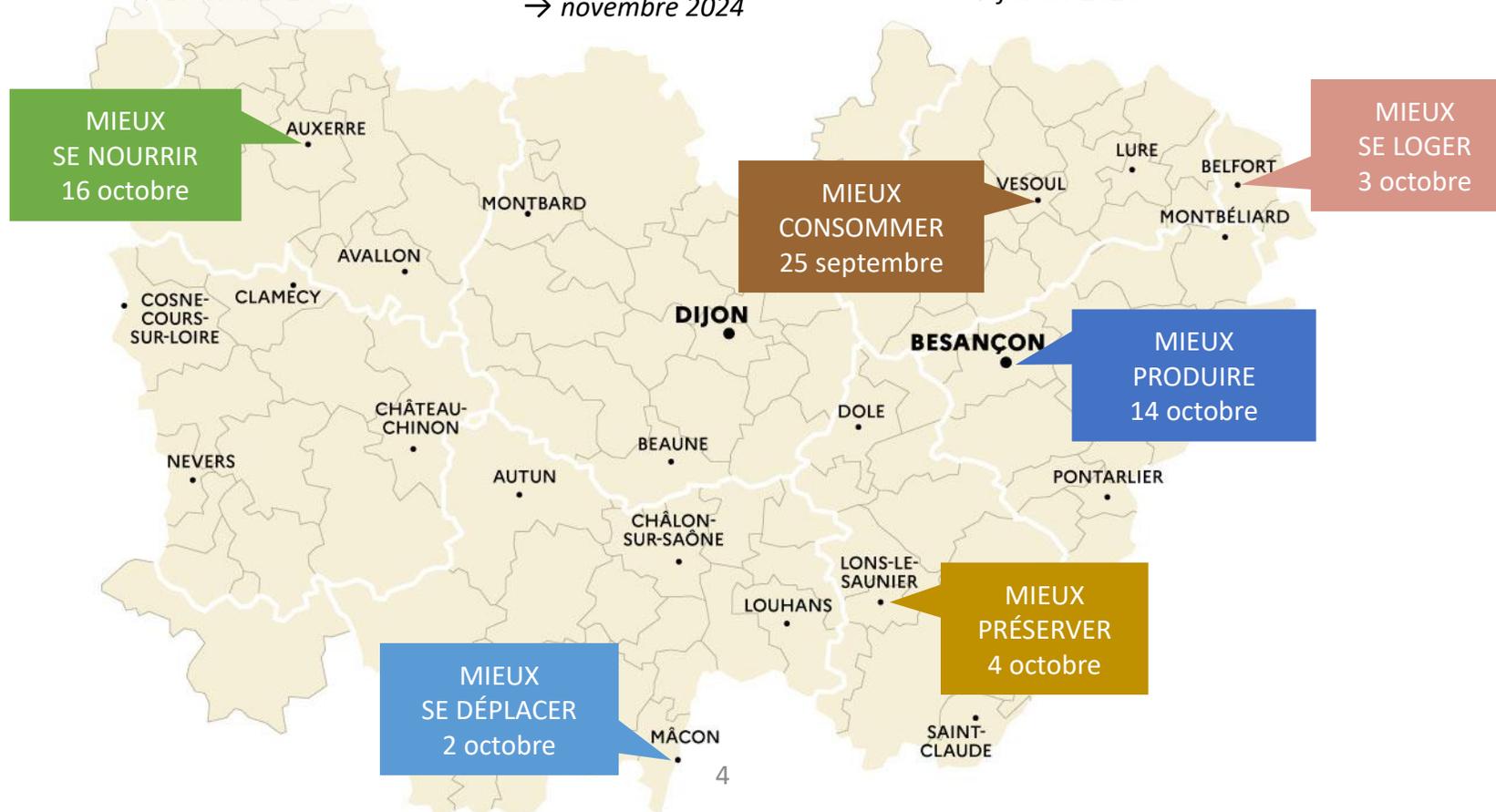
Vers 2025

Lancement de la COP
13 décembre 2023

Diagnostic auprès des
collectivités
→ 17 avril 2024

Débat thématique
régional
→ novembre 2024

Formalisation de la feuille
de route
→ février 2025



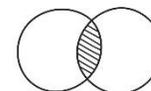
Le travail des ateliers a fourni d'importantes pistes d'action

6 ateliers thématiques
à la journée

115 pistes
d'actions



Contenu **hétérogène** (niveaux de précisions, d'opérationnalisation, de maturité, etc)



Recoupements entre plusieurs thèmes
(ex : information, sensibilisation, communication)



Besoins d'actions **déjà existantes** qu'il faudra mettre en avant
(ex : cartographie des tiers lieux)



Besoins d'actions identifiées dans les **chantiers 2025** (ex : formation, métiers et compétences)



Besoins d'actions qui **relèvent du national** et qui seront remontées à ce niveau (ex : fiscalité foncière)

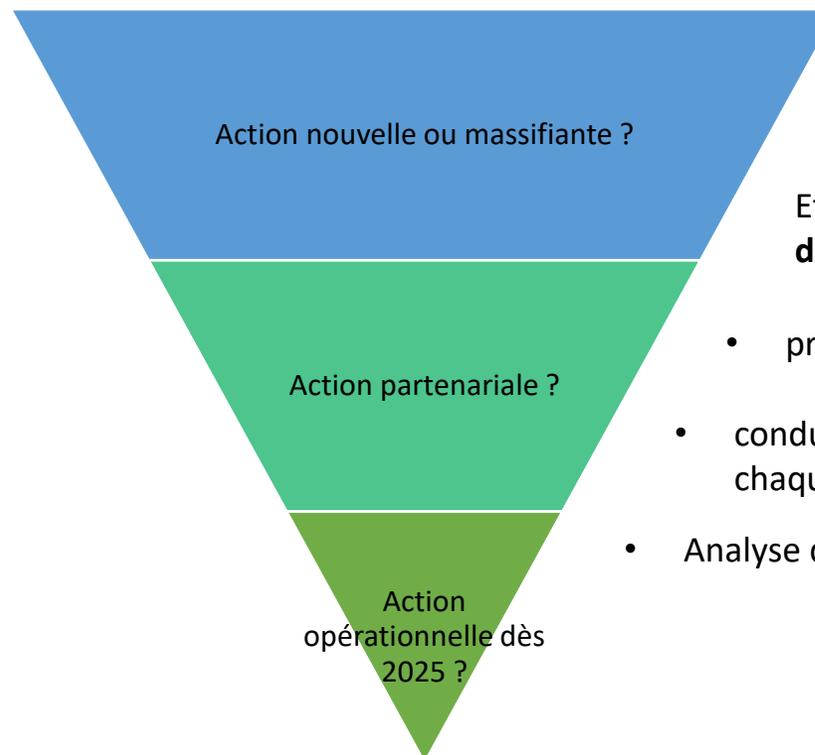


Niveau d'actions **trop pointu ou parcellaire** qui peut devenir une étape d'une action plus massifiante
(ex : informer les syndicats de copropriété sur la rénovation énergétique)

La feuille de route a été construite par de nombreux temps d'échanges

A partir de novembre, une **priorisation du matériau des ateliers**, au vu de trois critères :

- des temps de travail thématique entre services de l'Etat, de la Région et du bureau d'études Auxilia



Et un partage des priorités par **plusieurs niveaux de consultation** :

- prise en compte des avis du CESER
- conduite d'entretiens avec les principaux acteurs de chaque domaine
- Analyse de l'enquête citoyenne

*41 actions réparties en six thèmes
+ actions transversales d'appui à la
transition écologique*

Fiches-actions

et

Mise en mouvement

*volet d'accompagnement
coordonné Etat-Région
→ issu des ateliers
(action de proximité, mise en visibilité
existant, simplification)*

Les enrichissements par les binômes référents de chaque thématique

En décembre, **chaque binôme référent** (un préfet de département + un élu du Conseil régional) s'est exprimé sur les fiches action de leur thématique :



31 actions
conservées

7 actions
réorientées



Action de généralisation d'une carte unique en déchetterie, élargie à une action sur la réduction et la gestion des déchets bâtiments

Actions sur la filière hydrogène, ou la préservation des captages prioritaires d'eau potable



8 nouvelles
actions

3 actions
supprimées



Action sur l'écosystème assurantiel dans le secteur forestier

La finalisation des fiches d'action régionale

En janvier, l'ensemble des fiches ont été finalisées dans leur rédaction, avec une structure commune :

MIEUX
SE LOGER

Territorialisation de la planification écologique en Bourgogne-Franche-Comté

Nouvelle action Action massifiante Expérimentation

ACTION L3 : « SE DOTER D'OUTILS DE GESTION ET DE MAÎTRISE DE LA RESSOURCE FONCIÈRE »

PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	<p>En Région BFC la préservation et l'optimisation de la ressource foncière constituent des enjeux majeurs. Dans la majorité des territoires ruraux, la distance médiane domicile-travail a augmenté de plus de 50 % en 20 ans, en grande partie en raison notamment d'un coût de foncier plus important à la fois dans les polarités du territoire et dans les zones dynamiques. La dispersion des habitants sur le territoire fragilise les territoires en affaiblissant les armatures et centralités sur les plans démographiques et économiques et génère des impacts environnementaux et sociaux (surconsommation de foncier et de carbone, sous fixation de richesse et sous densité d'emplois de proximité). La consommation d'espace liée à l'habitat, qui représente plus des deux-tiers de la consommation foncière totale en BFC est supérieure à l'évolution du nombre de ménages.</p> <p>Par ailleurs, le vieillissement de la population, la modification des structures familiales et la concentration de la population dans certains secteurs conduisent à une forte vacance des logements en Bourgogne-Franche-Comté. La moyenne régionale de la vacance s'établit à 10 % (contre 8 % en moyenne pour la France entière), et jusqu'à 15 % dans certains territoires, où l'on retrouve les logements anciens.</p>
Description	<p>Le foncier étant particulièrement sous tension à l'heure du ZAN, il convient de se donner les moyens d'une gestion intelligente de la ressource en élaborant une vision stratégique et partagée à l'échelle de l'ensemble du territoire. En effet, la raréfaction du foncier est corrélée à la nécessité de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers. Mais cette évolution devra aussi se faire dans une économie territoriale qui ne fragilise pas le développement des territoires sur le plan économique, des services, de l'habitat et des mobilités afin que les objectifs de transition écologique, de sobriété foncière et densification ne fassent pas concurrence à la qualité de vie sur le territoire. Cela passe notamment par un observatoire régional des friches, permettant une aide à la décision, un ou des outils d'accompagnement financier à la réhabilitation de ces friches, la mobilisation de l'EPF régional.</p>
Leviers de planification écologique concernés	<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux besoins de logement (et d'activités économiques) en limitant les impacts sur les ENAF Rapprocher habitat, emplois et services Lutter contre la vacance
Étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir et structurer la donnée au niveau du territoire régional pour fournir des outils d'aide à la décision adaptés aux collectivités compétentes et à leurs partenaires, dans un contexte de maîtrise de la consommation foncière et de réponse aux besoins en logements Qualifier les potentiels et aller vers l'opérationnalisation en explorant les outils mobilisables (Baux à construction en ZAE, création de foncier spécifique sur les friches, DIA...) et appuyer les collectivités dans leur mise en œuvre, par exemple : investir les dents creuses et requalifier les friches en créant de l'habitat Accompagner le changement de comportement sur l'usage du foncier et travailler aux leviers comportementaux sur la sobriété foncière (densification souhaitable) Accroître le périmètre de l'EPF régional et le mobiliser pour des opérations de portage au bénéfice des collectivités. Étudier la possibilité du levier fiscal pour lutter contre la consommation d'espaces et les logements vacants
PILOTAGE DE L'ACTION	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Collectivités territoriales
Pilote	Région
Co Pilotes	État (DREAL) et EPF
Partenaires	Collectivités, Agences d'urbanisme, Promoteurs, Bailleurs, Habitants, Acteurs économiques, Acteurs de l'immobilier
SUIVI ET EVALUATION	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Suivi du déploiement d'un observatoire régional des friches (via le nombre de communes renseignées)
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Surfaces de friches identifiées Surfaces de friches réhabilitées
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> Mise en perspective de développement économique, démographique, ... Coordination de l'ensemble des acteurs (EPF, promoteurs, ...) et des politiques publiques : instaurer un cadre partenarial autour des problématiques du foncier Acquisition, agrégation et fiabilité de la donnée Une fiscalité plus avantageuse pour la requalification du foncier (densification, réhabilitation, ...)
OPERATIONNALISATION	
Délai de réalisation	2025-2026
Jalon : objectif à fin 2025	50% des collectivités ont renseigné l'observatoire régional

Toutes les actions comprennent :

- Une mise en contexte de l'action
- Le descriptif des intentions et du contenu de l'action
- L'identification des leviers de planification écologique adressés
- Les étapes de mise en œuvre
- Le public cible de l'action
- L'identification d'un pilote et des partenaires mobilisés
- Des indicateurs de suivi et de résultat spécifiques pour le pilotage de l'action
- Des conditions de réussite à réunir (ou pré-requis)
- Un calendrier prévisionnel de mise en œuvre, dont un premier jalon à atteindre en 2025

La feuille de route, construite pour accompagner les acteurs et 44 actions pour agir, mobiliser, accélérer

La feuille de route est un document vivant, évolutif, amené à s'enrichir tout au long de la vie de la COP

Introduction générale

- Sens de la démarche
- Méthode COP BFC
- Présentation des cibles théoriques et trajectoires

Fiches-actions (44 actions)

- Actions structurantes (à fort impact, de portée régionale)
- Actions nouvelles, massifiantes, coopératives
- Actions dont la faisabilité dès 2025 est avérée

Mise en mouvement

- Mise en mouvement de l'ensemble des acteurs dans la durée
- Accompagnement des territoires dans une logique coordonnée Etat / Région

Chantiers 2025

- Concertation à poursuivre sur certains leviers
- Prochaines étapes : territorialisation, enrichissements thématiques
- Méthode de suivi et indicateurs

Fiches actions stabilisées

D1 - FAVORISER LES USAGES DE TRANSPORTS EN COMMUN

D2 - SYSTÉMATISER UNE STRATÉGIE DE MOBILITÉ POUR CHAQUE COLLECTIVITÉ

D3 - ENGAGER LES EMPLOYEURS DANS LES STRATÉGIES DE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

D4 - ACCOMPAGNER L'ÉLECTRIFICATION DES FLOTTES DE VÉHICULES DE SERVICE PROFESSIONNELS

D5 - DÉPLOYER EFFICACEMENT LES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES DÉCARBONÉS

D6 - COORDONNER ET ACCOMPAGNER LES EPCI EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DU VÉLO

D7 - CONDUIRE UNE ACTION COORDONNÉE AU NIVEAU RÉGIONAL SUR L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DE PRATIQUES DE MOBILITÉ

Fiches actions stabilisées

L1 - STRUCTURER ET DÉPLOYER UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ POUR UNE RÉNOVATION PERFORMANTE DU RÉSIDENTIEL PRIVÉ

L2 - STRUCTURER LES FILIÈRES PROFESSIONNELLES POUR LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

L3 - SE Doter d'outils de gestion et de maîtrise de la ressource foncière

L4 - DYNAMISER LES FILIÈRES RÉGIONALES DE LA BIOCONSTRUCTION

L5 - ADAPTER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS POUR FACILITER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS ET MIEUX RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DES BESOINS

Fiches actions stabilisées

P1 - ETENDRE ET RENFORCER LE RÉSEAU D'AIRES PROTÉGÉES ET D'AIRES DE PROTECTION FORTE

P2 - RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ, D'EAU ET DE PAYSAGE, DANS L'AMÉNAGEMENT

P3 - OPTIMISER LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS AU SERVICE DES RENOUVELLEMENTS FORESTIERS

P4 - DÉVELOPPER LES MODES D'EXPLOITATION À FAIBLES IMPACTS SUR LES SOLS FORESTIERS

P5 - PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX EN S'APPUYANT SUR LES « SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE »

P6 – ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEUR PLAN DE SOBRIÉTÉ D'USAGE POUR L'EAU POTABLE

P7 - ACCÉLÉRER LE RECOURS AUX PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE) POUR DES FILIÈRES AGRICOLES ET FORESTIÈRES FAVORABLES A LA RESSOURCE EN EAU, AUX ZONES HUMIDES ET À LA BIODIVERSITÉ

P8 - RESTAURER LA QUALITÉ DE L'EAU DES CAPTAGES PRIORITAIRES

Fiches actions stabilisées

N1 - ACCOMPAGNER LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX POUR FACILITER L'ACCÈS À L'OFFRE ALIMENTAIRE RÉGIONALE

N2 - VALORISER LES HAIES POUR FAVORISER LEUR ENTRETIEN ET LEUR PÉRENNITÉ

N3 - CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE POUR LA RENTABILITÉ DE L'ÉLEVAGE À L'HERBE EN LIEN AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

N4 - COOPÉRER ENTRE TERRITOIRES AGRICOLES POUR UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE AZOTÉE ET PROTÉIQUE

N5 - RENDRE ACCESSIBLES LES DONNÉES D'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES FILIÈRES AGRICOLES EN RÉGION

N6 - RENFORCER L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION À UNE ALIMENTATION LOCALE, DURABLE, DIVERSIFIÉE ET DE QUALITÉ

N7 - POURSUIVRE LES EFFORTS DE DIMINUTION DE L'USAGE DES PESTICIDES PAR UNE MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS CONCERNES

Fiches actions stabilisées

E1 - SOUTENIR LES PME ET TPE RÉGIONALES DANS LEUR TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION

E2 – DÉVELOPPER LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

E3 – ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : UN EFFORT PARTAGÉ ENTRE TOUS LES ACTEURS

E4 - SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE HYDROGÈNE RÉGIONALE

E5 - CONCEVOIR UNE STRATÉGIE PARTAGÉE POUR LES CARBURANTS ALTERNATIFS DANS LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

E6 - APPUYER LES PROJETS DE REPORT MODAL DU TRANSPORT DE MARCHANDISES À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

E7 - ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS VERS LA SOBRIÉTÉ IMMOBILIÈRE

Fiches actions stabilisées

C1 – MASSIFIER LA PRÉVENTION, LE RÉEMPLOI, LE RECYCLAGE DES DÉCHETS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

C2 - POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DE RÉEMPLOI DES CONTENANTS

C3 - APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DANS LES COLLECTIVITÉS VOLONTAIRES D'UNE TARIFICATION INCITATIVE DES DÉCHETS POUR LES PARTICULIERS

C4 - STRUCTURER LE RÉSEAU DES ACHETEURS PUBLICS POUR UNE COMMANDE RESPONSABLE

C5 - DIVERSIFIER LES SOLUTIONS POUR VALORISER LES BIODÉCHETS

C6 - DÉVELOPPER LA FILIÈRE DE RÉEMPLOI DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES EN FAVEUR D'UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Actions transversales d'appui à la transition

Fiches actions stabilisées

A1 - ORIENTER L'ATTRIBUTION DES AIDES PUBLIQUES VERS DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PLUS DURABLES À TRAVERS UNE APPROCHE COORDONNÉE DES DIFFÉRENTS FINANCEURS

A2 - DÉVELOPPER UNE ÉPARGNE CITOYENNE ET LOCALE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A3 - DÉCLENCHER LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET FACILITER L'APPROPRIATION DES ENJEUX DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A4 - GÉNÉRALISER L'USAGE DE L'APPLICATION « J'AGIS »

Comment suivre notre feuille de route ?

Le tableau de bord régional doit permettre de suivre **la trajectoire globale** de la planification écologique, qui prend en compte l'action de tous, et se concentre sur les résultats, avec deux types d'indicateurs à suivre, à l'échelle la plus fine possible :

- Les émissions globales de GES par secteurs d'activité
- Les marqueurs spécifiques thématiques (ex : Part des véhicules utilitaires légers électriques dans les immatriculations, volume de bois récolté par usage, etc.)

+ 250
indicateurs
nationaux

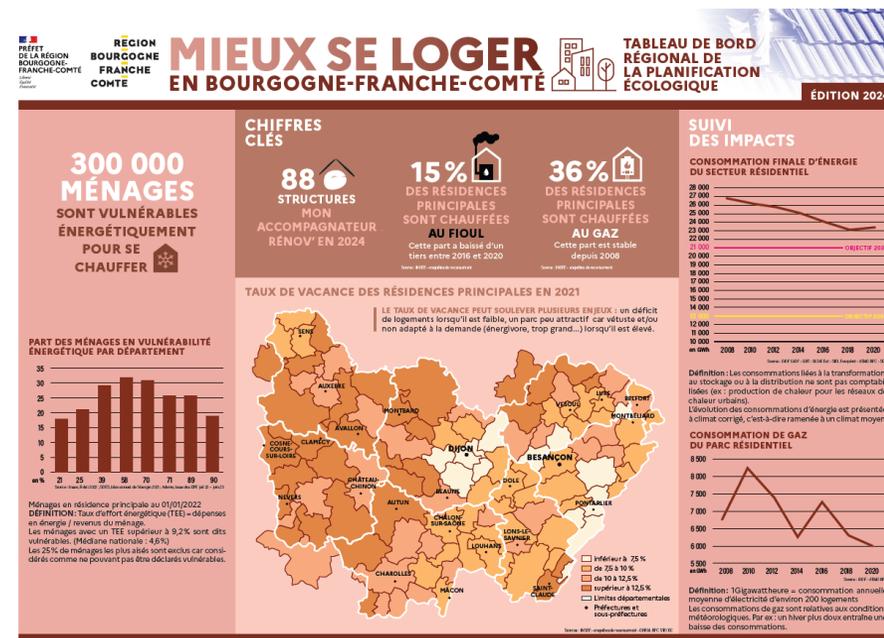
- Panorama national
- « Photo » 2023
- Difficilement reproductible

~ 150
indicateurs
régionaux

- Important travail de mise en commun des données (Etat, opérateurs, Région)
- Disponibles à échelle régionale
- Reproductibles

58
indicateurs
stabilisés

- Version « statique » finalisée
- Annuels ou biannuels, que l'on peut suivre dans le temps (trajectoire dynamique en cours de construction)
- Disponibles à termes à échelle plus fine



Exemple de planche statique des indicateurs de Mieux se Loger, édition 2024

Quelles sont les prochaines étapes pour notre feuille de route ?

Confirmation des pilotes d'action

Lancement de la mise en œuvre des actions

Appropriation par chaque territoire

Approfondissements thématiques 2025

Pour l'année 2025, quatre étapes pour la mise en œuvre de la feuille de route :

- Confirmation des pilotes d'action
- Mise en œuvre effective des actions
- Appropriation différenciée pour chaque territoire
- Approfondissements thématiques :
 - Adaptation au changement climatique
 - Emplois, compétences, métiers
 - Jeunesse et valorisation de l'engagement
 - Santé

Adaptation au changement climatique

Emplois, compétences et métiers

Jeunesse et engagement

Santé

Et ensuite ? La poursuite du travail dans les territoires

Objectif : passer des **actions** de la feuille de route, à des **projets** pour les territoires

Forums territoriaux

Enrichissements thématiques

Feuille de route régionale
(en 44 actions)

- Mise en œuvre des actions de la feuille de route régionale
- Au printemps :
une COP anniversaire pour enclencher la déclinaison locale
- Avant l'été :
des forums territoriaux pour aborder localement les projets concrets

En bref, trois messages à retenir

- **Merci !** Vos travaux ont été la trame de notre réflexion depuis plusieurs mois, avec la feuille de route pour concrétiser vos idées
- **Tous contributeurs !** Vous êtes les partenaires privilégiés des 44 actions de la feuille de route
- **A vous !** Selon vos moyens et échelle d'action, vous pouvez tous participer et porter une action de transition

Merci !

Pour aller plus loin :

- Le site de la démarche nationale
<https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte>
- Le site de la COP en Bourgogne-Franche-Comté :
<https://www.cop-bfc-versdemain.fr/>